

*Direction des transports terrestres***Décision du 27 avril 2004 portant subdélégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué**NOR : *EQU0410132S*

Le chef du service navigation de la Seine,

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 82-390 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets de Région, à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans la Région et aux décisions de l'Etat en matière d'investissement public et notamment l'article 16 ;

Vu le décret n° 82-627 du 21 juillet 1982 relatif aux pouvoirs des préfets sur les services de la navigation ;

Vu les arrêtés interministériels des 21 décembre 1982 modifié et 27 janvier 1992 portant règlement de comptabilité publique pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués pour le budget du ministère de l'urbanisme et du logement et du ministère de l'environnement ;

Vu l'arrêté interministériel du 27 janvier 1992 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget du ministère de l'environnement ;

Vu l'arrêté ministériel du 17 juin 2003, nommant Mme Bacot (Marie-Anne), administrateur civil hors classe, chef du service navigation de la Seine, à compter ;

Vu l'arrêté du 23 juin 2003 du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, donnant délégation de signature à Mme Bacot (Marie-Anne), administrateur civil hors classe, chef du service navigation de la Seine ;

Vu la circulaire n° 84-88 du 20 décembre 1984 du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, relative à la constatation et à la liquidation des dépenses ;

Sur proposition de la secrétaire générale, affaires générales du service navigation de la Seine,

Décide :

Article 1^{er}

Subdélégation de signature est donnée aux chefs d'unités comptables du service, subdivisionnaires ou chefs de bureaux désignés sur le tableau ci-joint, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques matérialisés par les bons ou lettres de commande ;
- les pièces de liquidations des dépenses de toute nature.

Article 2

Si les subdélégataires désignés à l'article 1 ci-dessus utilisent la faculté prévue à l'article 1-1 au chapitre 1^{er} au titre IV de la circulaire 84-88 du 20 décembre 1984, d'autoriser certains de leurs collaborateurs à tenir un carnet de bons de commande sous leur contrôle et leur responsabilité, copie de leur décision d'autorisation sera adressée au chef d'arrondissement.

Article 3

Subdélégation de signature de l'ordonnateur secondaire, à l'effet de signer tous mandats, chèques, ordres de paiement, ordres de reversement et pièces comptables, est donnée à M. Beinat (Philippe) (TSPTPE), chef de la comptabilité centrale.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Beinat (Philippe), la même subdélégation sera exercée par M. Suberchicot (Jean-Luc), secrétaire administratif de classe normale des services déconcentrés, adjoint au chef comptable.

Article 4

Subdélégation de signature de l'ordonnateur secondaire, à l'effet de signer toutes les pièces justificatives et de liaison nécessaires à l'exécution de la paie, est donnée à Mme Ducauquy (Martine), adjoint administratif principal de seconde classe des services déconcentrés, responsable de la cellule salaires du bureau du personnel et des salaires ainsi qu'à M. Cheguettine (Farid), attaché, chef du bureau du personnel et des salaires.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ducauquy (Martine), la même subdélégation sera exercée par Mme Leroy (Yvette), adjoint administratif principal de seconde classe des services déconcentrés, adjoint à la responsable au chef du bureau des salaires de la cellule salaires du bureau du personnel et des salaires.

Article 5

La secrétaire générale, affaires générales du service navigation de la Seine est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etat dans chacun des départements où s'exerce la compétence du service.

Article 6

Les dispositions de la précédente décision sont abrogées.

M.-A. Bacot

ANNEXE DÉLÉGATION ORDONNANCEMENT SECONDAIRE

Secrétariat général, ressources humaines :

M. Cheguettine (Farid), chef du bureau du personnel et des salaires ;
M. Saugrain (Philippe), chef du bureau formation et concours.

Secrétariat général, affaires générales :

M. Bonetto (Jean-Paul), chef du bureau des moyens généraux ;
M. Renaldo (Jean-Pierre), chef du parc automobile ;
M. Beinat (Philippe), chef du bureau de la comptabilité centrale ;
M. Barrière (Christophe), chef du bureau des techniques réseau et des applications informatiques.

Service du développement et des affaires domaniales :

M. Pons (Jean-Louis), chef de service ;
M. Vaillant (Didier), adjoint au chef de service ;
M. Minvielle (Erwan), adjoint au chef de service.

Service technique de la voie d'eau :

Mlle Doumic (Marie), chef de service ;
M. Ropert (François), adjoint au chef de service ;
M. Girard (Thierry), chef de la cellule ouvrages d'art particuliers ;
M. Lacaze (Yan), chef de la subdivision études et travaux 1 ;
Mme Cubier (Stéphanie), chef du pôle direction, investissement, études et méthodes ;
M. Franscescini (Lionel), chef de la subdivision études et travaux 3 ;
M. Feuilloley (Denis), chef de la subdivision études et travaux 4.

Service gestion de la voie d'eau :

M. Francès (Michel), chef de service ;
Mme Guichard (Dominique), chef de la subdivision politique technique ;
M. Leitz (Gérard), chef de la subdivision gestion du trafic ;
M. Magarian (Daniel), chef de la subdivision bathymétrie et signalétique.

Service eau, environnement et sécurité des transports :

M. Roux (Philippe), chef de service ;
Mme Sciot (Myriam), adjointe au chef du service ;
M. Hervé (Daniel), chef de la subdivision qualité et police de l'eau ;
Mlle Brocas (Christelle), chef de la subdivision de Paris ;
M. Andriot (Guy), adjoint au chef de la subdivision de Paris.

Arrondissement des Boucles de la Seine :

M. Ollivier (Rodolphe), chef d'arrondissement ;
M. Sébastien (Charly), adjoint au chef d'arrondissement ;
M. Belangère (Denis-Philippe), chef du bureau administratif ;
M. Cribier (Jean-François), chef de la subdivision études et entretien des biefs ;
Mme Petit - Le Brun (Cécile), chef de la subdivision de Suresnes ;
M. Gestin (Daniel), adjoint à la chef de la sub de Suresnes ;
M. Gauthier (Jean-Pierre), chef de la subdivision de Pontoise ;
M. Demeusy (Cyril), adjoint de la subdivision de Pontoise ;
Mme Coquelin (Sylvie), adjoint de la subdivision de Pontoise ;
M. Gosselin (Gaël), chef de la subdivision de Limay ;
Mme Marquès (Valérie), adjoint subdivision de Limay ;
M. Delimoges (Alain), chef de la subdivision d'Amfreville ;
M. Picard (Max), adjoint de la subdivision d'Amfreville ;
M. Galea (Christian), chef de la subdivision de gestion technique des infrastructures.

Arrondissement Seine-Amont :

M. Bascoul (Daniel), chef d'arrondissement ;
Mme de Lahondes (Sandrine), adjointe au chef d'arrondissement ;

Mme N'Guyen-Van-Ky (Arlette), chef du bureau administratif ;
M. Roger (Patrick), chef de la subdivision de Sens / PI ;
M. Henrard (Richard), adjoint de la subdivision de Sens ;
M. Begot (Guy), chef de la subdivision de Melun ;
M. Babin (Bernard), adjoint de la subdivision de Melun ;
M. Gradys (Jean-Pierre), chef de la subdivision de Meaux ;
M. Salhi (Jacques), chef de la subdivision de Joinville ;
M. Berthe (Marc), adjoint de la subdivision de Joinville ;
M. Roger (Patrick), chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine ;
M. Fenoll (Patrick), adjoint de la subdivision de Nogent-sur-Seine.

Arrondissement Picardie :

M. de la Thullaye (Patrick), chef d'arrondissement ;
M. Bergère (Jean-Michel), adjoint au chef d'arrondissement ;
M. Chubileau (Philippe), chef du bureau administratif ;
M. Bergère (Jean-Michel), chef de la subdivision de Saint-Quentin / PI ;
Mme Prud'Homme (Nadine), adjoint de la subdivision de Saint-Quentin ;
Mme Pabion (Julie), chef de la subdivision de Compiègne ;
M. Grandin (Jean-Philippe), adjoint de la subdivision de Compiègne ;
M. Chantrelle (Bernard), chef de la subdivision de Péronne ;
M. Cudel (Christophe), adjoint de la subdivision de Péronne ;
M. Baudewins (Christian), chef de la subdivision de Soissons (PI) ;
M. Nocun (Céline), adjoint de la subdivision de Soissons.

Arrondissement Champagne :

M. Suisse (Lionel), chef d'arrondissement ;
M. Magnen (Jack), chef du bureau administratif ;
M. Barascou (Georges), chef de la subdivision de Reims ;
M. Hermier (Laurent), adjoint de la subdivision de Reims ;
M. Herbin (Claude), chef de la subdivision de Rethel ;
M. Triton (Vincent), adjoint de la subdivision de Rethel ;
M. Guillen (Dominique), chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne ;
Mme Labonde (Nathalie), adjoint de la subdivision de Châlons-en-Champagne ;
Mme Honnons (Virginie), chef de la subdivision de Château-Thierry.